

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AOÛT
2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin août 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de :

1- la baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 MDH à fin août 2020 contre 49 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-5,3%) ;
- TVA à l'importation (-12,2%), compte tenu de remboursements de 10 MDH à fin août 2020 contre 9 MDH un an auparavant ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-17,5%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 46 MDH à fin août 2020 contre 16 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-6,2%) et la hausse des autres TIC (+0,9%) ;

3- la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,3%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 4.737 MDH à fin août 2020 contre 5.526 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une baisse de 0,6%, compte tenu de restitutions qui ont été de 366 MDH à fin août 2020 contre 217 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. A fin août 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 3% par rapport à son niveau à fin août 2018, soit -866 MDH (28.394 MDH contre 29.260 MDH) ;
- l'IR (-6,4%), compte tenu de restitutions qui ont été de 68 MDH à fin août 2020 contre 55 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 36,7% par rapport à leur niveau de fin août 2019.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 2,4% ;

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 2.124 MDH contre 2.011 MDH à fin août 2019, en hausse de 5,6% ;
- la TVA à l'intérieur (+2,7%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.261 MDH à fin août 2020 contre 5.179 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH.

A fin août 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 6.088 MDH contre 7.399 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (-21,3%) ;
 - les majorations de retard (-37%), résultant de recettes brutes de 716 MDH contre 1.145 MDH et de dégrèvements de 42 MDH à fin août 2020 contre 75 MDH un an auparavant.
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 56,1% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4.159 MDH contre 570 MDH), conjuguée à la baisse des recettes de monopoles (6.041 MDH contre 6.677 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.215 MDH contre 1.799 MDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 60% et un taux d'émission sur engagements de 86% contre respectivement 61% et 83% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 2,3%, en raison de l'augmentation de 7,9% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 7,2% des dépenses de personnel et de 9,5% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 1,1% des charges en intérêts de la dette, de 47,5% des émissions de la compensation et de 13,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6.103 MDH contre 7.412 MDH à fin août 2019.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 9,8%, passant de 40,6 MMDH à fin août 2019 à 44,6 MMDH à fin août 2020, en raison de la hausse de 36,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 8,9% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 1,2 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 43,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 33,8 MMDH à fin août 2019 compte tenu d'un solde positif de 5,6 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Août 2019	LF 2020	Août 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	160 630	210 964	160 480	76,1%	-0,1%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	141 407	192 166	130 479	67,9%	-7,7%
<i>Impôts directs</i>	61 592	88 115	59 225	67,2%	-3,8%
<i>Impôts indirects</i>	62 532	83 425	56 695	68,0%	-9,3%
<i>Droits de douane</i>	6 021	7 955	5 701	71,7%	-5,3%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	11 262	12 671	8 858	69,9%	-21,3%
1.2- Recettes non fiscales :	19 223	18 798	30 001	159,6%	56,1%
<i>Monopole et participations</i>	6 677	14 697	6 041	41,1%	-9,5%
<i>Privatisation</i>	4 444	0	0		-100,0%
<i>Domaine</i>	198	200	198	99,0%	0,0%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	7 904	3 901	23 762	609,1%	200,6%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	159 426	244 808	163 017	66,6%	2,3%
2.1- Biens et services :	120 332	197 295	129 898	65,8%	7,9%
<i>Personnel</i>	82 865	135 933	88 870	65,4%	7,2%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	37 467	61 362	41 028	66,9%	9,5%
2.2- Intérêts de la dette :	23 098	29 339	22 844	77,9%	-1,1%
<i>Intérieure</i>	20 911	24 421	20 504	84,0%	-1,9%
<i>Extérieure</i>	2 187	4 918	2 340	47,6%	7,0%
2.3- Compensation⁽³⁾	10 421	11 860	5 471	46,1%	-47,5%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	5 575	6 314	4 804	76,1%	-13,8%
3- SOLDE ORDINAIRE	1 204	-33 844	-2 537		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	40 576	85 733	44 563	52,0%	9,8%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	5 039	235	3 363		
6- SOLDE DES SEGMA	583	0	278		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-33 750	-119 342	-43 459		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 633	0	-4 588		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-40 383	-119 342	-48 047		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	35 692	74 313	33 453		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	16 274		44 513		
<i>Dépôts au Trésor</i>	2 728		-9 842		
<i>Compte courant à BAM</i>	-1 158		-1 775		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	4 691	45 029	14 594		
<i>Tirages et dons</i>	10 369	61 400	19 763		
<i>Amortissement</i>	-5 678	-16 371	-5 169		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2020.

RECETTES ORDINAIRES

	Août 2019	LF 2020	Août 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	<u>141 407</u>	<u>192 166</u>	<u>130 479</u>	<u>67,9%</u>	<u>-7,7%</u>
IMPÔTS DIRECTS	61 592	88 115	59 225	67,2%	-3,8%
<i>Taxe Professionnelle</i>	297	321	201	62,6%	-32,3%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	28 394	43 351	28 383	65,5%	0,0%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	29 659	40 130	27 765	69,2%	-6,4%
<i>Taxe d'Habitation</i>	37	30	21	70,0%	-43,2%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 011	2 157	2 124	98,5%	5,6%
<i>Majorations de retard</i>	1 145	2 066	716	34,7%	-37,5%
<i>Autres⁽²⁾</i>	49	60	15	25,0%	-69,4%
DROITS DE DOUANE^(*)	6 021	7 955	5 701	71,7%	-5,3%
IMPÔTS INDIRECTS	62 532	83 425	56 695	68,0%	-9,3%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	18 823	27 706	16 559	59,8%	-12,0%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	7 200	10 575	6 756	63,9%	-6,2%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	10 565	15 552	8 749	56,3%	-17,2%
<i>Autres^(*)</i>	1 058	1 579	1 054	66,8%	-0,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	43 709	55 719	40 136	72,0%	-8,2%
<i>à l'intérieur</i>	18 899	24 521	18 347	74,8%	-2,9%
<i>à l'importation^(*)</i>	24 810	31 198	21 789	69,8%	-12,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	11 262	12 671	8 858	69,9%	-21,3%
RECETTES NON FISCALES	<u>19 223</u>	<u>18 798</u>	<u>30 001</u>	<u>159,6%</u>	<u>56,1%</u>
<i>Domaine</i>	198	200	198	99,0%	0,0%
<i>Monopoles et participations</i>	6 677	14 697	6 041	41,1%	-9,5%
<i>Privatisation⁽³⁾</i>	4 444	0	0		-100,0%
<i>Fonds de concours et dons</i>	570	0	4 159		629,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 799	1 000	1 215	121,5%	-32,5%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	699	454	273	60,1%	-60,9%
<i>Recettes diverses⁽⁴⁾</i>	4 836	2 447	18 115	740,3%	274,6%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	<u>160 630</u>	<u>210 964</u>	<u>160 480</u>	<u>76,1%</u>	<u>-0,1%</u>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(4) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

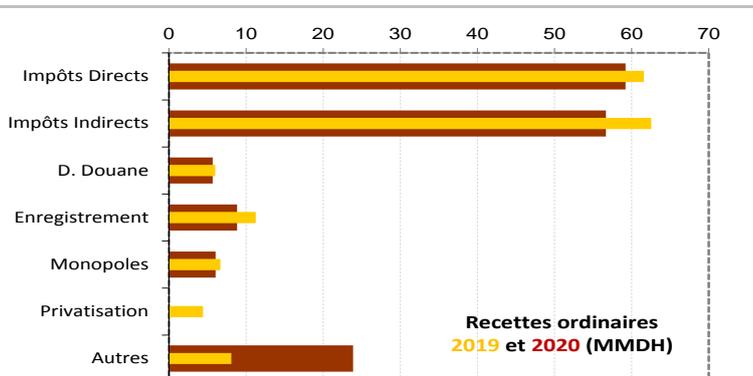
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin août 2020 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 160,5 MMDH contre 160,6 MMDH à fin août 2019, en diminution de 0,1%.

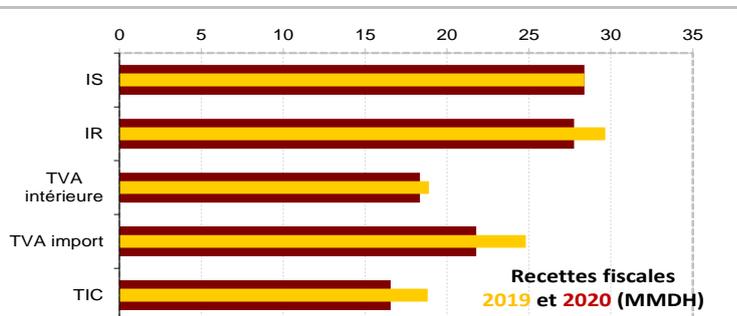
Ceci s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane de 5,3%, des impôts indirects de 9,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 21,3%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 56,1%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 130,5 MMDH contre 141,4 MMDH à fin août 2019, en diminution de 7,7%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36.174 MDH à fin août 2020 contre 41.360 MDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5.186 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 MDH à fin août 2020 contre 49 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 36.239 MDH à fin août 2020 contre 41.396 MDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5.157 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2019.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin août 2020 ont atteint 5.692 MDH contre 6.010 MDH un an auparavant, soit une diminution de 5,3% ou -318 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 8 MDH contre 11 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 21.779 MDH à fin août 2020 contre 24.801 MDH à fin août 2019, enregistrant ainsi une baisse de 12,2% ou -3.022 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 10 MDH contre 9 MDH un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 23,7% ou -1.055 MDH et celle sur les autres produits une diminution de 9,7% ou -1.967 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 8.703 MDH contre 10.549 MDH, en diminution de 17,5% par rapport à leur niveau de fin août 2019 ou -1.846 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 46 MDH à fin août 2020 contre 16 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 8.749 MDH contre 10.565 MDH, en baisse de 17,2% par rapport à leur niveau de fin août 2019 ou -1.816 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH à fin août 2020 contre 86,2 MMDH à fin août 2019, en diminution de 5,3% ou -4.534 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.737 MDH à fin août 2020 contre 5.526 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020 contre 91,8 MMDH à fin août 2019, soit une diminution de 5,8% ou -5.323 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 28.017 MDH à fin août 2020 contre 28.177 MDH un an auparavant, en baisse de 0,6% ou -160 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 366 MDH à fin août 2020 contre 217 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH⁴. A fin août 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 3% par rapport à son niveau à fin août 2018, soit -866 MDH (28.394 MDH contre 29.260 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 28.383 MDH à fin août 2020 contre 28.394 MDH à fin août 2019, en baisse de 11 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin août 2020 ont enregistré une baisse de 6,4% par rapport à leur niveau à fin août 2019 (27.697 MDH contre 29.604 MDH), soit -1.907 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 68 MDH à fin août 2020 contre 55 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 36,7% ou -815 MDH par rapport à leur niveau de 2019 (1.406 MDH contre 2.221 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 2,4% ou +137 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	2019	2020	Evolution en %
IR total	29 659	27 765	-6,4%
dont IR prélevé par la DDP	5 765	5 902	2,4%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques

A fin août 2020, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 2.124 MDH contre 2.011 MDH, en augmentation de 5,6% ou +113 MDH.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin août 2020 se sont établies à 14.086 MDH contre 13.720 MDH à fin août 2019, en hausse de 2,7% ou +366 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.261 MDH à fin août 2020 contre 5.179 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 18.347 MDH contre 18.899 MDH un an auparavant, soit une baisse de 2,9% ou -552 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 6.088 MDH à fin août 2020 contre 7.399 MDH à fin août 2019, soit -1.310 MDH. Les remboursements de TVA (6.088 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.261 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.827 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.858 MDH à fin août 2020 contre 11.262 MDH un an auparavant, soit une baisse de 21,3% ou -2.404 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 37%, résultant de recettes brutes de 716 MDH contre 1.145 MDH et de dégrèvements de 42 MDH à fin août 2020 contre 75 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 237 MDH contre 383 MDH, en baisse de 38,1% ou -146 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 30 MMDH contre 19,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 56,1% ou +10,8 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4.159 MDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6.041 MDH contre 6.677 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.215 MDH contre 1.799 MDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 6.041 MDH à fin août 2020 contre 6.677 MDH à fin août 2019, en baisse de 9,5% ou -636 MDH. Ces recettes ont été versées notamment par l'OCF (2 MMDH, soit le même niveau un an auparavant), Bank Al-Maghrib (949 MDH contre 711 MDH), l'Agence de la conservation foncière (950 MDH contre 1.250 MDH), Maroc Télécom (911 MDH contre 1.531 MDH) et l'ANRT (250 MDH contre 200 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2019	LF 2020	2020	Taux de réalis.
B.A.M	711	1 013	949	93,7%
I.A.M	1 531	970	911	93,9%
O.C.P	2 000	3 600	2 000	55,6%
ANCFCC	1 250	2 680	950	35,4%
Autres	1 185	6 434	1 231	19,1%
TOTAL	6 677	14 697	6 041	41,1%

- Privatisation

A fin août 2020, il n'a pas été enregistré d'opération de privatisation, alors qu'un an auparavant, la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib avait rapporté 4,4 MMDH imputés au budget général.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 200,6%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4.159 MDH contre 570 MDH).

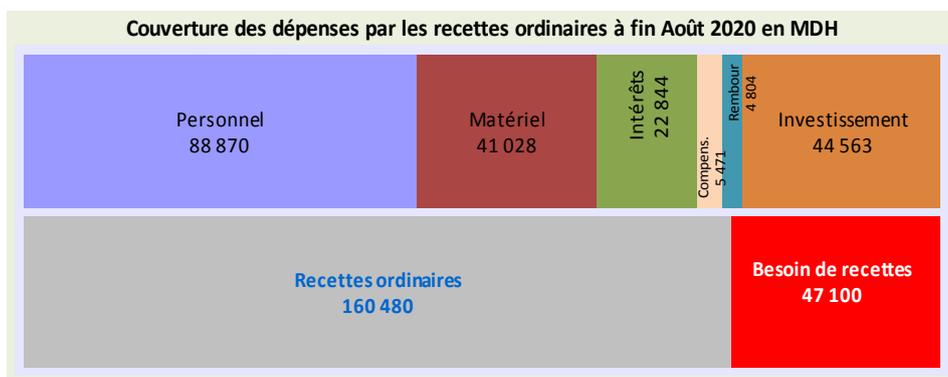
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin août 2020, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 86% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 35,9 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Août 2020				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	35 865	▼ 6,9%	23,0%
	- à l'importation	21 779	▼ 12,2%	14,0%
	- à l'intérieur	14 086	▲ 2,7%	9,1%
2	Impôt sur les sociétés	28 017	▼ 0,6%	18,0%
3	Impôt sur le revenu	27 697	▼ 6,4%	17,8%
4	Droits d'enregistrement	8 858	▼ 21,3%	5,7%
5	TIC prod. énergétiques	8 703	▼ 17,5%	5,6%
6	TIC tabacs manufacturés	6 753	▼ 6,2%	4,3%
7	Monopoles	6 041	▼ 9,5%	3,9%
8	Droits de douane	5 692	▼ 5,3%	3,7%
9	Fonds de concours	4 159	▲ 629,6%	2,7%
10	Contrib. sociale solidarité	2 124	▲ 5,6%	1,4%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin août 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,4% contre 100,8% un an auparavant. Ainsi, à fin août 2020, 55,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,6% aux dépenses de matériel, 14,2% aux intérêts de la dette et 3,4% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

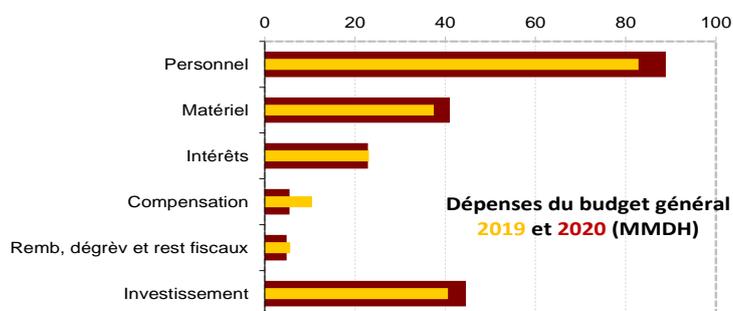
A fin août 2020, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	218 801	146 537	140 173	67%	96%
Investissement	104 528	61 783	44 563	59%	72%
C.S.T	223 470	115 336	87 825	52%	76%
SEGMA	4 029	2 221	846	55%	38%
Dette	93 501	60 977	60 977	65%	100%
TOTAL	644 329	386 855	334 385	60%	86%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 245,7 MMDH à fin août 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Fonctionnement	136 328	215 468	140 173	65%	2,8%
Investissement	40 576	85 733	44 563	52%	9,8%
Dette	57 047	93 501	60 977	65%	6,9%
TOTAL	233 951	394 702	245 713	62%	5,0%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 6,9% s'explique par l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et par la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 140,2 MMDH, dont 88,9 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 7,2%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 4,4% (33 MMDH contre 31,6 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 17% (13,5 MMDH contre 16,3 MMDH) en raison notamment de la baisse des émissions de la compensation de 47,5%.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une diminution de 13,8% en raison de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.261 MDH contre 5.179 MDH) et de la hausse des restitutions de l'IS (366 MDH contre 217 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Personnel	82 865	135 933	88 870	65%	7,2%
Matériel	31 562	46 170	32 950	71%	4,4%
Charges communes	16 326	24 651	13 549	55%	-17,0%
dont compensation	10 421	11 860	5 471	46%	-47,5%
Dépenses imprévues		2 400			
Remb, dégr, rest fiscaux	5 575	6 314	4 804	76%	-13,8%
TOTAL	136 328	215 468	140 173	65%	2,8%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a baissé de 13,8% en raison notamment de la baisse de 918 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de la hausse de 149 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH à fin décembre 2019.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin août 2020 se sont établis à 88,9 MMDH contre 82,9 MMDH, en hausse de 7,2% par rapport à leur niveau de fin août 2019 ou +6 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 76,7 MMDH, en hausse de 4,7%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 7,3% et de la baisse des rappels de 52,5% (1.496 MDH contre 3.150 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 41 MMDH, en hausse de 9,5% ou +3,6 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (18 MMDH contre 17,9 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (6,2 MMDH contre 2,2 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 22.844 MDH à fin août 2020 contre 23.098 MDH à fin août 2019, en diminution de 1,1% ou -254 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 1,9% (20.504 MDH contre 20.911 MDH) et de la hausse de celles de la dette extérieure de 7% (2.340 MDH contre 2.187 MDH).

Compensation

A fin août 2020, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 5.471 MDH contre 10.421 MDH, en baisse de 47,5% ou -4.950 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.804 MDH contre 5.575 MDH, en diminution de 13,8% ou -771 MDH. Cette baisse s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.737 MDH contre 5.526 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (4.261 MDH contre 5.179 MDH).

A fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	5 526	6 166	4 737	76,8%	-14,3%
Impôt sur les sociétés	217	436	366	83,9%	68,7%
Impôt sur le revenu	55	83	68	81,9%	23,6%
TVA intérieure	5 179	5 556	4 261	76,7%	-17,7%
Majorations de retard	75	73	42	57,5%	-44,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	8	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	49	148	67	45,4%	37,0%
Droits d'importation	11	23	8	36,4%	-23,9%
TIC prod. énergétiques	16	24	46	191,9%	187,8%
TIC tabacs manufacturés	0	0	2		
Autres TIC	13	7	0	5,0%	-97,3%
TVA à l'importation	9	47	10	21,3%	11,1%
Autres	0	47	0	0,0%	
TOTAL	5 575	6 314	4 804	76,1%	-13,8%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin août 2020 a été négatif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 1,2 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

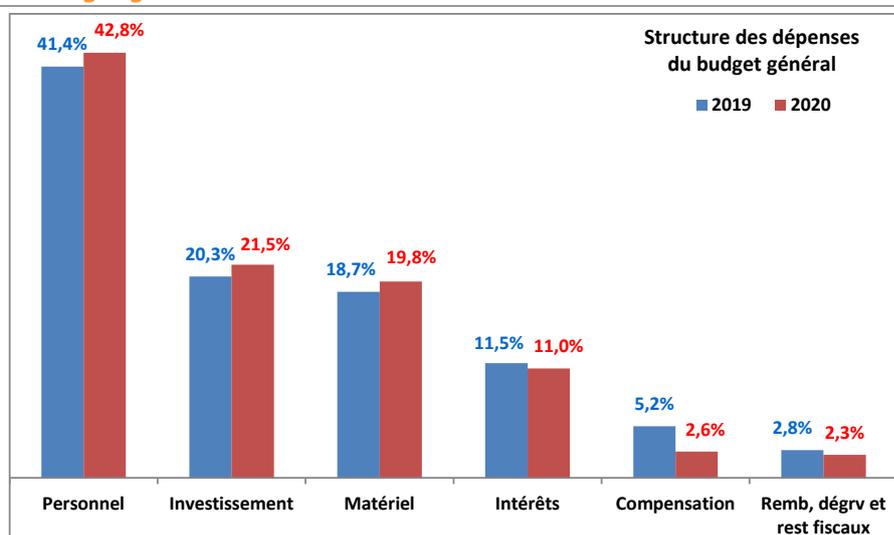
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 44,6 MMDH à fin août 2020 contre 40,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 9,8% ou +4 MMDH, suite à l'augmentation des dépenses des charges communes de 36,5% et à la baisse des dépenses des ministères de 8,9%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 20,1 MMDH contre 13,3 MMDH à fin août 2019.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Var%
Investissement total :	40 576	85 733	44 563	52%	9,8%
1- Ministères	23 858	46 131	21 745	47%	-8,9%
2- Charges communes :	16 718	39 602	22 818	58%	36,5%
- Concours divers	13 285	20 160	20 112	100%	51,4%
- Ristournes d'intérêts	146	215	100	47%	-31,5%
- Autres	3 287	19 227	2 606	14%	-20,7%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin août 2019 et fin août 2020 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement et une diminution de la part des intérêts de la dette, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2020
	2019	LF 2020	2020	2019	LF 2020	2020	
C.A.S	46 206	99 956	77 342	43 301	98 025	77 993	-651
TVA des Coll.Terr.	18 732	23 380	18 401	19 318	23 880	18 061	340
Part régions (IS, IR, ..)	4 287	7 744	4 327	3 853	7 744	3 996	331
I.N.D.H	1 570	3 100	1 103	1 263	3 100	870	233
Soutien prix. prd.alim.	129	600	174	1	600	0	174
F.S. Routier	1 835	2 400	1 768	1 831	2 400	982	786
F.D. Agricole	3 032	3 550	2 730	3 162	3 550	3 095	-365
Emploi domanial	923	650	912	575	650	9 464	-8 552
Lutte contre chômage	1 042	1 500	1 359	990	1 500	1 125	234
Dons des pays du CCG	889	1 800	121	305	0	385	-264
Appui Cohés. Sociale	900	2 700	961	1 689	2 700	1 494	-533
F.S. Habitat	1 147	1 600	1 268	539	1 600	940	328
Gestion Covid-19	0	33 000	33 725	0	33 000	24 703	9 022
Autres CAS	11 720	17 932	10 493	9 775	17 301	12 879	-2 386
C. Dép. Dotation(*)	12 781	10 801	13 831	10 100	10 801	9 735	4 096
Autres C.S.T	22	168	15	569	1 864	97	-82
TOTAL	59 009	110 925	91 188	53 970	110 690	87 825	3 363

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux
 (*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Exploitation :	785	0	343		-56,3%
Recettes	1 558	1 940	1 057	54%	-32,2%
Dépenses	773	1 940	714	37%	-7,6%
Equipement :	-202	0	-65		-67,8%
Recettes	190	297	67	23%	-64,7%
Dépenses	392	297	132	44%	-66,3%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin août 2020, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 76,1% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 66,6% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 52%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2020 en MDH

	LF 2020	Août 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	210 964	160 480	76,1%	50 484
1.1- Recettes fiscales :	192 166	130 479	67,9%	61 687
<i>Impôts directs</i>	88 115	59 225	67,2%	28 890
<i>Impôt sur les sociétés</i>	43 351	28 383	65,5%	14 968
<i>Impôt sur le revenu</i>	40 130	27 765	69,2%	12 365
<i>Impôts indirects</i>	83 425	56 695	68,0%	26 730
<i>TVA à l'intérieur</i>	24 521	18 347	74,8%	6 174
<i>TVA à l'importation</i>	31 198	21 789	69,8%	9 409
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 706	16 559	59,8%	11 147
<i>Droits de douane</i>	7 955	5 701	71,7%	2 254
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	12 671	8 858	69,9%	3 813
1.2- Recettes non fiscales :	18 798	30 001	159,6%	-11 203
<i>Monopole et participations</i>	14 697	6 041	41,1%	8 656
<i>Domaine</i>	200	198	99,0%	2
<i>Autres recettes</i>	3 901	23 762	609,1%	-19 861
2- DEPENSES ORDINAIRES	244 808	163 017	66,6%	81 791
2.1- Biens et services :	197 295	129 898	65,8%	67 397
<i>Personnel</i>	135 933	88 870	65,4%	47 063
<i>Autres biens et services</i>	61 362	41 028	66,9%	20 334
2.2- Intérêts de la dette :	29 339	22 844	77,9%	6 495
<i>Intérieure</i>	24 421	20 504	84,0%	3 917
<i>Extérieure</i>	4 918	2 340	47,6%	2 578
2.3- Compensation	11 860	5 471	46,1%	6 389
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	4 804	76,1%	1 510
3- INVESTISSEMENT	85 733	44 563	52,0%	41 170

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août 2020 contre un déficit budgétaire de 33,8 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,7 MMDH à fin août 2020 contre 7,3 MMDH à fin décembre 2019, soit une diminution de 4,6 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH contre un besoin de financement de 40,4 MMDH à fin août 2019 et d'un flux net positif de 14,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 4,7 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH contre 35,7 MMDH à fin août 2019.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin août 2020, le financement extérieur net a été positif de 14,6 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5,2 MMDH et les tirages ont été de 19,8 MMDH, dont 10,1 MMDH auprès de la BIRD, 3,9 MMDH auprès du FMA et 3,4 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 44,5 MMDH contre 16,3 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 9,8 MMDH contre une hausse de 2,7 MMDH à fin août 2019 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,8 MMDH contre 1,2 MMDH à fin août 2019 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois d'août et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib n'a été crédité que début septembre, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 70,6 MMDH à fin août 2020 contre 80,5 MMDH à fin décembre 2019, en baisse de 9,8 MMDH.

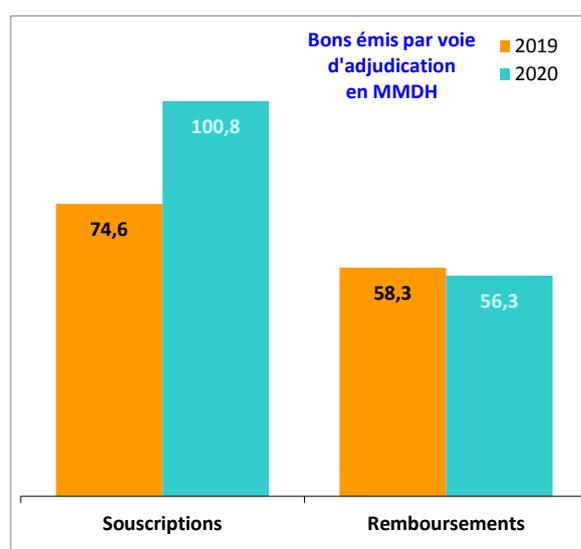
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,8 MMDH contre 2,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 2 MMDH, dont le remboursement n'intervient qu'en septembre 2020.

Dettes intérieure

S'élevant à 606,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 8,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 44,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 100,8 MMDH et de remboursements pour 56,3 MMDH contre un recours pour un montant net de 16,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 74,6 MMDH et de remboursements pour 58,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2019	Souscrip.	Rembour.	2020	Var %
Adjudications	557 161	100 843	56 329	601 674	8,0%
13 semaines	500	4 283,9	1 537,5	3 246	
26 semaines	132	6 339,2	131,6	6 339	
52 semaines	9 939	10 690,7	6 471,9	14 158	
2 ans	47 669	27 739,2	13 459,7	61 949	
5 ans	145 432	23 189,3	16 698,2	151 923	
10 ans	129 368	2 363,0	9 104,6	122 626	
15 ans	135 322	10 594,4	8 925,8	136 990	
20 ans	66 223	6 125,0	0,0	72 348	
30 ans	22 577	9 517,9	0,0	32 095	
Autres	3 672	10 165	9 210	4 627	26,0%
Total	560 833	111 008	65 539	606 301	8,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin août 2020 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 16,6 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines	281,70		
2 ans	718,30	4 008,2	
5 ans		5 122,8	9 046,7
10 ans		3 487,8	57,7
15 ans		2 936,4	157,0
20 ans			843,7
30 ans			5 503,3
Total	1 000,0	15 555,2	15 608,4